



Novembre 2020

Bonjour à toutes et à tous,

Le CA a pu enfin se réunir (de justesse) les 7 et 8 octobre derniers même si certains n'ont pas pu se rendre à LYON en raison des risques sanitaires. Je vous donne donc ci-dessous un résumé des discussions et des décisions prises lors de cette réunion.

Une nouvelle période de confinement est en cours, ne soyez pas surpris de l'absence de Myriam certains jours de la semaine.

Prenez soin de vous et restez bien chez vous loin de la COVID.

Jean Louis CAMUZAT
Président de l'AVEN

RAPPEL : Dossiers juridiques

A réception de votre convocation au CIVEN (envoyée par notre cabinet d'avocat) n'hésitez pas de dénommer Jean-Luc SANS, mandaté par l'AVEN, afin de défendre votre dossier de demande d'indemnisation. Rappelons que Jean-Luc ne siège pas à la commission CIVEN : il assiste aux réunions et il est consulté par celle-ci afin d'apporter les informations complémentaires de vos dossiers.

Suite à quelques interrogations et appels de certains(nes) et afin de ne divulguer aucune mauvaise information qui ne pourrait que nuire à notre association et aux actions lancées auprès de notre ministre de la santé Olivier VERAN, je vous précise que la Commission de Suivi n'a jamais été supprimée et reste toujours en vigueur.

Certes, cette commission a été chahutée en mars dernier mais face à notre vigilance et à votre réactivité en remettant un courrier à vos sénateurs. Cette proposition de suppression a été rayée de la proposition de loi ; qu'on se le dise ! (à diffuser largement à tous vos contacts).

CA DES 7 ET 8 OCTOBRE 2020

Présents : Jean-Louis CAMUZAT, Patricia GRENIER, Françoise GRELLIER, Stéphanie DAURAT, Jacques YOUINOU, Christian COULON, Gérard MAILLARD.

Invité(s) : Jean-Luc SANS

Excusés : Robert ADROT, Jean-Jacques GOURDE, Claude TESTE, Alain VALON

1) Organisation pendant le confinement :

Les règles de télétravail et de confinement ont été mises en place comme partout entre mars et juin dernier, la secrétaire était en télétravail et le siège a été fermé. Pendant toute cette période, le courrier n'a pas été traité, les chèques sont restés dans les enveloppes et aucun courrier n'a pu être envoyé aux adhérents notamment les cartes d'adhérent et les justificatifs fiscaux (pour 2020). Cependant l'association a continué son activité par internet.

2) L'AG 2021 se tiendra à BREST si les conditions sanitaires le permettent

3) COMMISSIONS et PILOTAGE AVEN :

Commission et Pilotage AVEN : Rémy et Stéphanie regrettent les attaques persistantes sur le NET, ce qui a provoqué un certain retard dans le traitement des données. Le nouveau site va être opérationnel fin 2020. Le frère de Stéphanie : Rémy MONTENNEAU travaille dessus depuis un an bénévolement (sans aucune indemnisation). Stéphanie DAURAT, bénévole également, est membre du CA.

4) PROJET de Règlement Intérieur (RI) :

Le règlement intérieur est en étude, il sera validé par le CA prochainement

5) Intervention de Jean Luc SANS

CIVEN : en 2020, sur 38 dossiers étudiés, on note 28 acceptés, 3 refusés, 7 en attente de décision, et 13 en réflexion. Rappelons aussi que Jean Luc SANS ne siège pas au sein de la commission CIVEN. Mandaté par l'AVEN, il assiste aux réunions afin de représenter les vétérans qui le souhaitent et apporter les informations complémentaires à leurs dossiers.

SUIVI MEDICAL CPAM : Le questionnement à la CPAM n'a pas été suivi de réponses à ce jour.

OBSIVEN : Le but du premier travail effectué par Jean-François GRENOT était de centraliser les recherches et aider au financement. Le départ de Jean-Claude KOUYOU DJIAN et les suites de la COVID n'ont pas permis de relancer l'activité de l'OBSIVEN, cela se fera fin 2020 ou début 2021.

L'université anglaise continue les recherches pour les anglais. La souscription pour les enfants de nos vétérans passera par l'Angleterre. L'OBSIVEN aura besoin d'une cotisation de la part des associations qui demandent des travaux.

6) Point sur la trésorerie :

Les comptes de l'AVEN sont très sains. Une épargne a été constituée en raison de la diminution des dépenses due au confinement, à l'annulation des réunions et de l'AG mais aussi en raison des économies réalisées dans la gestion des affaires courantes (communication, gestion du site, contrats renégociés).

Christian COULON est chargé par le CA d'organiser l'envoi des appels à cotisation en fin d'année. Il contactera les présidents départementaux pour connaître leurs souhaits et définir avec eux les modalités.

La **lettre de mission** de Jean Luc SANS est reconduite en l'état jusqu'à la prochaine AG 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du CA a été levée le 8 octobre 2020 à 18h.

SECRETARIAT

Myriam est à nouveau en télétravail plusieurs jours par semaine.

Elle assure les permanences téléphoniques au siège les :

Lundi, Mercredi et Vendredi, uniquement l'après-midi de 12h à 16h.

Actuellement, le siège n'est pas ouvert et aucun adhérent ou bénévole n'est autorisé s'y rendre. En cas d'urgence, vous pouvez contacter votre président départemental ou régional.

Merci de votre compréhension.